



Association les Fontaines

Abbé Pierre Marlé

**Inauguration de la restauration
de la « Chapelle des Fontaines »**
101 rue de Bizy à Vernon (Eure)
Samedi 06 septembre 2008



Accueil des invités et présentation de l'opération
de restauration en partenariat avec la Fondation du Patrimoine
par M. François DENONCIN

Monsieur le Président de l'Association,
Madame la Déléguée de la Fondation du Patrimoine,
Monseigneur l'Evêque d'Evreux,
Madame Suzanne CHANU (*Sœur de l'Abbé Pierre MARLÉ*),
Mesdames, Messieurs,

L'Association les Fontaines – *Abbé Pierre Marlé* et les membres de son Conseil d'Administration ont le plaisir de vous recevoir à l'inauguration de la « Chapelle des Fontaines » après sa complète restauration.

Cette restauration a été réalisée avec le concours et l'aide financière de la Fondation du Patrimoine de Haute-Normandie, représentée ce jour parmi nous par Madame Agnès VERMERSCH, Déléguée départementale de l'Eure, et aussi le soutien de nombreux donateurs, particuliers et entreprises.

Un peu d'histoire : La chapelle dite des Fontaines ou de l'Institut des Fontaines, nichée discrètement dans un angle de la propriété du 101, rue de Bizy à Vernon, a été construite au début des années 1960 par la volonté de l'Abbé Pierre MARLÉ (1923-2001), fondateur de l'Association les Fontaines (*laquelle était alors intitulée l'Association Médico-pédagogique de l'Eure*), avec l'aide d'habitants du quartier qui, généreusement, avaient soutenu le projet par leurs dons. En particulier, l'ensemble du mobilier, les vitraux en verre soufflé et le petit autel sont le fruit de leur générosité.

Consacrée dès sa création par Monseigneur Alphonse GAUDRON, Évêque d'Evreux, la petite chapelle accueillait jusqu'à un récent passé des événements familiaux et religieux du quartier, des célébrations dominicales, baptêmes, mariages.

Des membres de l'Association et des personnels de l'Institut y ont aussi marqué leurs événements familiaux et religieux.

Pour les enfants accueillis à « l'Institut les Fontaines », ce lieu était un endroit de prière, de célébrations, de temps de réflexion offerts aux volontaires.

Aumônier de la communauté des Sœurs de Jésus au Temple à Vernon de 1990 à 1997, puis résidant quelques mois à l'Institut avant d'être accueilli au Manoir Saint Joseph à Bernay, l'Abbé Pierre MARLÉ y animait des offices et s'y recueillait encore jusque dans les années 1990.

Aujourd'hui, dans un respect mutuel des croyances, convictions et opinions, et dans le respect de la liberté d'autrui (*conformément à la Charte des droits et libertés de la personne accueillie*) ce lieu est appelé, après restauration, à accueillir librement tous les jeunes accueillis notamment par l'Institut. Il se propose d'être un havre de paix et également un espace culturel et bibliothèque.

Au fil de ces décennies, la Chapelle avait mal résisté aux affres du temps et les quelques travaux ponctuels d'entretien n'y suffisaient plus. Elle prenait l'eau, ses murs se dégradèrent. Pour la sauvegarder, il fallait pouvoir la restaurer en profondeur.

C'est pourquoi « l'Association Les Fontaines - *Abbé Pierre Marlé* » en partenariat avec la Délégation régionale de la Fondation du Patrimoine, avait décidé de lancer une campagne de souscription en faveur de cette chapelle, afin d'assurer la sauvegarde de ce « patrimoine original » et de cet édifice témoin de la vie de l'Association, de l'Institut et du quartier au fil des générations.

L'Association Les Fontaines – *Abbé Pierre Marlé* et la Fondation du Patrimoine, ont donc conclu le 10 novembre 2006 – à l'occasion des manifestations du cinquantième anniversaire de l'Association – un partenariat afin de lancer une campagne de souscription publique ayant pour objectif de recueillir des fonds dans le but de restaurer et sauvegarder la « Chapelle des Fontaines » ... opération dont le financement ne pouvait relever du budget de l'établissement du 101 rue de Bizy, devenu l'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique « Léon Marron », soit du financement public de l'assurance maladie.

La convention conclue fin 2006 s'inscrit dans le cadre d'une campagne de souscriptions qui vise à encourager le mécénat populaire et le mécénat d'entreprise en faveur de la sauvegarde du patrimoine de proximité.

Cet appel à souscription pour sauvegarder ce patrimoine « original », « de proximité », ainsi que chargé d'un symbole moral et affectif pour l'Association et le quartier, a bien fonctionné, notamment auprès « d'anciens » jeunes de l'Institut, d'anciens salariés et de salariés actuels, de membres de l'Association, de particuliers extérieurs à l'Association et d'entreprises locales.

En complément de ces dons, la Fondation du Patrimoine a apporté elle-même une aide financière à l'Association pour la mise en œuvre de cette restauration.

Par la Fondation, les donateurs ont pu recevoir un reçu fiscal permettant de bénéficier de l'économie d'impôt prévue par la loi

Ainsi, les nécessaires travaux de restauration ont pu être terminés cet été 2008.

Ce samedi 6 septembre 2008 au sein même de la Chapelle des Fontaines restaurée, l'Association et de son Conseil d'Administration remercient chaleureusement les 34 donateurs et particuliers, la famille de l'Abbé Pierre MARLÉ, et les 7 entreprises et fournisseurs, qui ont permis par leur geste généreux la réalisation de sa restauration et de sa sauvegarde, avec le concours et le soutien financier de la Fondation du Patrimoine.

Ils remercient de même la Fondation du Patrimoine et ses représentants Hauts-Normands pour tous leurs soutiens (aide financière, assistance technique, communication et promotion du projet) et d'avoir ainsi par ce partenariat et cette opération de mécénat et de souscription largement contribué à la sauvegarde de la « Chapelle des Fontaines ».

L'Association les Fontaines est aujourd'hui adhérente à la Fondation du Patrimoine, pour la participation à la sauvegarde et/ou à la valorisation du patrimoine de notre région.

Notre cérémonie d'inauguration, se poursuivra ainsi :

- ✚ Présentation des travaux réalisés et des coûts par M. Pierre CONDORET, Vice-président et Trésorier de l'Association, et remerciements à la Fondation du Patrimoine et aux donateurs.
- ✚ Amitié, souvenirs, portrait de l'Abbé Pierre MARLÉ par le Père Roland CHESNE, ancien Administrateur - Vice-président de l'Association.
- ✚ Esprit et sens de cette remise en état de la chapelle, par M. Vittorio MORIGGI, Administrateur de l'Association.
- ✚ Parole de Monseigneur Christian NOURRICHARD, Évêque d'Évreux,
- ✚ Et partage du verre de l'amitié

Merci à tous ceux qui ont voulu cette restauration,
Merci à Monseigneur l'Évêque d'Évreux d'accompagner de sa présence cette cérémonie d'inauguration marquée par le souvenir de « l'Abbé »,
Merci à Madame CHANU, de sa présence et de son témoignage.

A Vernon, le samedi 06 septembre 2008

M. DENONCIN François
Directeur Général de l'Association les Fontaines

Coût de la restauration (maçonnerie, couverture, charpente, menuiserie, plâtre, électricité, peinture, rideau, livres) : 21 039,00 Euros.

Financement :

Dons particuliers : 4 722,45 Euros
Dons entreprises : 9 316,55 Euros
Aide Fondation du Patrimoine : 7 000,00 Euros



Siège Administratif (Direction générale & Pôle ressources associatif)

Centre polyvalent "Les Blanchères"

40 rue Louise Damasse – VERNON

Adresse postale : BP 128 - 27201 VERNON cedex

Tél. : 02 32 64 35 70 - Télécopie : 02 32 64 35 79

Courriel : asso.lesfontaines@orange.fr

Association LES FONTAINES – Abbé Pierre Marlé

Siège social : 101 rue de Bizy - 27200 VERNON

Site Internet : www.asso-lesfontaines.fr



Fondation du Patrimoine

Délégation Régionale Haute Normandie

C/o CRCI – 9 rue Robert Schuman

76000 ROUEN

Tél. : 02 35 88 43 14 – Télécopie : 02 35 88 06 52

Courriel : delegation-haute-normandie@fondation-patrimoine.com

Site Internet : www.fondation-patrimoine.com

Avec nos remerciements à :

- Mr LABELLE Edouard, Délégué Régional,
- Mme VERMERSCH Agnès, Délégué départementale Eure
- Mme BUTELET Delphine, Chargée de Mission.